

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Louis-Joseph Douchet.*

MESSIEURS,

Il résulte des pièces du dossier que Louis-Joseph Douchet, limonadier, tenant le restaurant de la station centrale du chemin de fer, à Malines, est né à Walincourt, arrondissement de Cambrai, département du Nord (France), le 17 avril 1809 ; il a habité la ville de Bruxelles depuis le 3 décembre 1834 jusqu'au 12 juin 1840, et il réside à Malines depuis cette dernière époque.

Le pétitionnaire a épousé une Belge qui l'a rendu père d'un enfant, né en Belgique ; son état de restaurateur semble lui assurer, ainsi qu'à sa famille, une existence honorable, et sa conduite, tant dans sa patrie qu'en Belgique, a toujours été à l'abri de tout reproche, comme l'attestent les divers certificats joints à la requête.

Les autorités estiment que rien ne s'oppose à ce que la demande du sieur Douchet soit favorablement accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
